

BILAN GÉNÉRAL DU CONCOURS B ENV Session 2013

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

(Extrait de la notice d'instructions relatives au concours B ENV, session 2013)

Ce concours est destiné :

- aux étudiants universitaires inscrits en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'une Licence à caractère scientifique, dans les domaines liés aux Sciences de la Vie ;
- aux titulaires d'un DEUG SV ;
- et aux candidats ayant obtenu une validation de leurs études, acquis personnels ou expériences professionnelles au titre du décret du 23 août 1985 (1) ;

pour l'admission en première année dans les écoles ci-dessous :

- **ENVA** - Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort ;

- **VetAgro Sup** - Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement - Cursus Vétérinaire, Lyon ;

- **ONIRIS** - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation, Nantes Atlantique – Cursus Vétérinaire ;

- **ENVT** - Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Le concours commun "B" ENV est accessible sans condition de nationalité.

Toutefois, les candidats doivent savoir que la médecine vétérinaire en France est une profession réglementée, dont l'exercice n'est autorisé par la loi qu'à des ressortissants de l'espace économique européen.

Les candidats étrangers, quelle que soit leur nationalité, sont invités à s'informer sur les conditions d'exercice.

Conditions restrictives

L'inscription des candidats au concours B ENV, exclut leur participation, la même année, aux autres voies d'accès dans les écoles nationales vétérinaires.

Le nombre de présentation à ces écoles en France, toutes voies confondues, est limité à deux.

ATTENTION : Dès lors qu'un dossier d'inscription a été envoyé au service des concours puis validé par ce service, cela est comptabilisé comme une présentation, même si le candidat ne se présente pas ensuite aux épreuves.

Les candidats se présentant au concours B ENV durant la 2^{ème} année de préparation du cycle Licence doivent pour être admis dans une école de ce concours, nous fournir :

- soit, une attestation de la validation d'au moins 120 ECTS correspondant aux 4 premiers semestres de Licence (2) ;
- soit, le diplôme de DEUG.

Ce document doit nous parvenir avant la date de rentrée des élèves de première année dans l'école *considérée*.

Des informations sur les écoles de ces différents concours sont à la disposition des candidats dans les établissements de préparation. Elles sont également disponibles au Service des Concours.

Les étudiants peuvent consulter ces liens :

- ENV Alfort: <http://www.vet-alfort.fr>
- VetAgroSup: <http://www.vetagro-sup.fr>
- ONIRIS: <http://www.oniris-nantes.fr>
- ENV Toulouse: <http://www.envt.fr>

(1) Cette validation est à demander auprès de la commission pédagogique désignée à cet effet par le président du jury (demande à faire parvenir au Service des Concours, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex).

2. PROGRAMME ET ÉPREUVES DU CONCOURS

Le programme des épreuves écrites d'admissibilité (biologie et chimie) du concours B ENV a fait l'objet d'une publication aux *Journaux Officiels* du 9 juillet 2004 et du 10 août 2004.

Le programme de l'épreuve orale de mathématiques a changé en 2010 et il est consultable et téléchargeable sur le site <http://www.concours-agro-veto.net> rubrique « Informations Concours » ; ce programme est le même que celui du concours B ENSA.

Avant de se porter candidat, les étudiants en cycle Licence de leur domaine, doivent étudier attentivement ce programme afin de vérifier si leur cursus les prépare utilement à ce concours.

Nota : un **rapport** sur le concours B ENV est édité chaque année par le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires. Il est en ligne sur notre site Internet.

Sa lecture en est fortement conseillée car il comporte, entre autres, des conseils aux futurs candidats dans chaque matière.

3. NATURE, DURÉE ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves écrites prises en compte pour l'admissibilité (puis pour l'admission)

Épreuves	Durée	Coefficients
Biologie	4 heures	2
Chimie	2 heures	2
Résumé de texte	2 heures	2
Total coefficients	-	6

Épreuves orales prises en compte pour l'admission

Épreuves	Temps de préparation	Temps d'interrogation	Coefficients
Langue vivante obligatoire	20 mn	20 mn	2
Mathématiques	20 mn	20 mn	2
Langue vivante facultative	20 mn	20 mn	1*
Total coefficients	-	-	4 + 1*

* Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

4. RÉSULTATS CHIFFRÉS

Places offertes : **44** (44 en 2012).

Inscrits : **403** (dont 137 inscrits également au concours B ENSA).

Les candidats inscrits étaient issus de **48** universités françaises.

Présents aux épreuves écrites : **363** (328 en 2012).

Admissibles : **87** (rang du dernier : **83**, moyenne du dernier admissible : 10,5).

Admis sur liste principale : **44** (moyenne du dernier sur liste principale: 11,8).

Inscrits sur liste complémentaire : **8** (rang du dernier : 52, moyenne : 11,5).

Intégrés : **44** (rang du dernier intégré : 45, moyenne : 11,8).

CONCLUSION

403 candidats se sont inscrits au concours 2013 et **363** ont composé pour les épreuves écrites. Ce nombre de candidats présents à l'écrit est en légère hausse par rapport à 2012 (328), après une baisse en 2011.

En 2013, le nombre d'intégrés a été de nouveau 44 (44 en 2012). Le taux d'intégration est de 12% des candidats ayant composé à l'écrit, en baisse d'un point.

Les intégrés proviennent de 13 universités (48 présentes au niveau des inscrits) ; Paris Sud (Orsay), Paris VI (UPMC) et Toulouse III assurant 63,5% des intégrés (75% en 2012).

Une plus grande diversité de l'origine universitaire des candidats se dessine (comme pour le concours B ENSA) ; elle est à poursuivre.

Il est conseillé aux candidats potentiels de bien lire la notice de ce concours ainsi que les rapports des années passées pour une préparation optimum.

Il est suggéré aussi pour les candidats motivés et soucieux de sécurité, de passer en même temps le concours B ENSA.

Merci à tous les participants et particulièrement aux membres des jurys qui, par leur compétence et leur disponibilité, ont assuré l'évaluation des candidats ainsi que le bon déroulement de ce concours.

Bienvenue aux futurs candidats 2014, courage et souhaits de pleine réussite.

Paris, le 23 octobre 2013
Le chef du Service des Concours

